

Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 3223

### Pont de Goumois, rénovation 2021 !

En date du 24 août dernier, on apprenait dans un éditorial du Journal l'Est Républicain, que le pont de Goumois, propriété intégrale de la République Française, devait être rénové entièrement.

L'article fait référence à un rapport mandaté par le Département du Doubs, dans lequel il est mentionné la présence importante de peinture au plomb, nécessitant un niveau de précautions élevé afin de ne pas polluer le Doubs et la flore.

Il est également indiqué que durant les travaux prévus en 2021, le trafic bidirectionnel sera dévié sur Biaufond (32km) et Bremoncourt (31km). En moyenne, quotidiennement près de 2000 frontaliers traversent le pont afin de venir travailler dans le Jura ou au-delà.

Sachant qu'aujourd'hui le trafic sur Biaufond engendre déjà de sérieux problèmes de fluidité en direction de la Chaux-de-Fonds, l'ajout de 1'000 véhicules supplémentaires quotidien n'améliorera pas les choses. De plus ces véhicules vont indéniablement rejoindre les Franches-Montagnes par les Bois. Il est à craindre, que les frontaliers connaissant la région, seront tentés eux, de venir par le Noirmont via le Pont de la Goule (à 9km). Quel que soit l'itinéraire choisit entre Les Bois ou Le Noirmont, les routes cantonales qui seront empruntées ne pourront pas absorber le trafic engendré et garantir la sécurité du trafic aux usagers et résidents.

D'autres points importants sont encore liés à ce projet, tel que le tourisme, le Parc Régional du Doubs, les travaux de réfections côté Suisse etc. L'article indique en conclusion avec stupéfaction, que la Suisse n'a pas été concertée jusqu'à présent dans ce projet.

#### **Le Gouvernement peut-il répondre aux questions suivantes :**

- *Quelles dispositions le Gouvernement Jurassien va-t-il prendre dans ce dossier?*
- *Peut-on temporairement prendre des mesures afin de modifier les accès cantonaux ou communaux et garantir la sécurité des riverains dans les Communes concernées ou hameaux durant la période des travaux?*
- *La Confédération n'a-t-elle reçu aucune information concernant ce projet transfrontalier et pourquoi?*
- *Même si le pont est propriété de la France, il est rattaché au territoire Suisse, quels seront les incidences pour la douane, le Restaurant aux abords et les riverains ?*

Nous remercions d'ores et déjà le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 4 septembre 2019

*Chapelle*  
*Vishuan*

Jacques-André Aubry

*Maicte*

